

20 25

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Personne m'est INEMPLOYABLE

Ce m'est pas le TRAVAIL

qui manque, ni l'ARGENT



TZCLD



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE



Laurent Grandguillaume,
**Président de Territoires zéro
chômeur de longue durée**

Rapport moral

Expérimenter est un long chemin

En 2025, nous avons dû faire collectivement preuve de résilience et d'ambition dans un contexte difficile sur le plan économique, d'instabilité et de réductions budgétaires sur le plan politique.

Tout d'abord, nous avons continué début 2025 la belle mobilisation engagée en 2024 avec l'importante mobilisation de notre équipe, des bénévoles, des administrateurs, et des partenaires dans la grande concertation pour le droit à l'emploi. Le 25 mars 2025, les propositions devant nourrir une future loi du droit à l'emploi ont été remises aux décideurs publics au Conseil économique social et environnemental (Cese). Nous avons mis toute notre énergie et des moyens importants dans ce beau projet. Nous avons ensuite porté l'ambition collective d'une grande loi du droit à l'emploi auprès des pouvoirs publics. Hélas, nous avons eu une fin de non-recevoir du Gouvernement. La responsabilité individuelle face au chômage a pris le pas sur la responsabilité collective, dans les intentions publiques comme dans l'action. Nous avons donc dû soutenir une solution de repli à travers une proposition de loi visant à pérenniser et à étendre les territoires zéro chômeur de longue durée avec le soutien du député Stéphane Viry qui a ainsi déposé une proposition de loi. Cela permettra de sécuriser les territoires qui expérimentent et donner une perspective à ceux qui attendent, en complémentarité avec les acteurs de l'insertion. Contrairement aux deux premières lois, nous n'avons pas obtenu de la ministre du travail de l'époque, la procédure accélérée sur le texte ce qui aurait permis un vote définitif au premier trimestre 2026. Nous devons désormais nous battre, à chaque étape, face à un temps limité avant l'échéance de l'élection présidentielle.

Nous sommes par ailleurs intervenus auprès des pouvoirs publics pour que les financements des EBE soient assurés sur la totalité de l'année 2026, et ce malgré la fin de l'expérimentation. Nous sommes également intervenus auprès du nouveau ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, pour que les territoires en attente des conventions puissent les obtenir, et pour que les territoires en attente de l'avis du Conseil d'Etat puissent être habilités. Ces difficultés ont été résolues grâce à la mobilisation de tous et toutes.

Ces actions sur tous les fronts ne nous ont pas empêché de développer nos projets : les journées d'étude avec l'observatoire de recherche, les formations pour les acteurs du projet, l'animation des grappes régionales, le groupe de pairs des directions d'EBE et la présentation de leur analyse, la communication sur le projet en France comme à l'international, la mobilisation des personnes privées durablement d'emploi à travers plusieurs initiatives d'administrateurs.

La proposition de loi a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, encore une fois ! Elle devra être votée également au Sénat pour inscrire le projet dans le Code du Travail. Ce sera un grand exploit une fois réalisé, puisqu'il aura fallu trois lois et une décennie pour avoir la reconnaissance des pouvoirs publics. Rien n'est encore fait tant que la loi n'est pas définitivement votée et mise en application avec les décrets. Mais le plus dur restera à faire dans la mise en œuvre et les moyens accordés.

Résilience et ambition enfin face aux moyens budgétaires en baisse pour le projet. En effet, plusieurs territoires sont en difficulté. Cela peut bien entendu reposer sur des choix locaux. Mais cela est lié essentiellement à deux facteurs : la baisse de la CDE en cours d'expérimentation, et un contexte budgétaire des pouvoirs publics qui pousse à contrôler les moyens alloués plus fortement mais en s'éloignant de l'objectif de recherche de l'exhaustivité, promesse fondamentale du projet. Les comités locaux sont eux-mêmes confrontés aux baisses de budget. Ces difficultés budgétaires sont hélas généralisées au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), de l'insertion et des associations. L'association Territoires zéro chômeur de longue durée n'y échappe pas avec des financeurs dont les ressources se raréfient et qui sont dans l'attentisme du vote de la troisième loi pour prendre des décisions pour la suite.

Nous restons donc pleinement mobilisés malgré les nuages qui se sont multipliés car c'est une grande cause qui vaut la peine de s'engager dans la durée malgré les tumultes des temps présents.



Sommaire

01.

L'association TZCLD

- p.1 Les mission de l'association
- p.2 L'assemblée générale 2025

02.

La gouvernance

- p.3 La gouvernance

03.

L'équipe

- p.4 L'équipe

04.

Les enjeux 2025

- p.5 Adoption de la loi 3 : une année de plaidoyer
- p.9 Coalition pour le droit à l'emploi : une année de partenariats
- p.12 Essaimer le droit à l'emploi en Europe et à travers le monde
- p.14 Le projet TZCLD une innovation sociale aux impacts multiples

05.

En 2025

- p.16 Accompagner et former les territoires
- p.19 Consolider l'offre de formation
- p.21 Réunir et mobiliser les territoires
- p.23 Une année rythmée par le bilan et les rapports d'évaluation
- p.24 L'observatoire : 10 ans d'expérimentation
- p.26 L'Observatoire vers de nouveaux horizons

06.

- p.28 Les partenaires 2025

07.

- p.30 Les perspectives 2026

01

L'association TZCLD



L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a été créée en octobre 2016 afin d'animer et développer le projet du même nom. 10 territoires ont été habilités par la loi du 29 février 2016 pour expérimenter le droit à l'emploi. La loi du 14 décembre 2020 a sécurisé ces 10 premiers territoires et a permis d'étendre l'expérimentation à, au moins, 50 nouveaux territoires. Au 31 décembre 2025, on comptait 83 territoires zéro chômeur habilités, tous anciens projets émergents accompagnés par TZCLD, 5 territoires proposés à l'habilitation (en attente des décrets en Conseil d'Etat via la procédure dérogatoire), 54 projets émergents et près d'une centaine de territoires intéressés.



LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

1. Accompagner les territoires qui souhaitent mettre en place la démarche ;
2. Appuyer les territoires habilités ;
3. Tirer les enseignements de l'expérimentation et stimuler la production de travaux de recherche, en lien avec l'Observatoire de TZCLD ;
4. Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, une pérennisation du droit à l'emploi et exercer un rôle de vigie citoyenne.



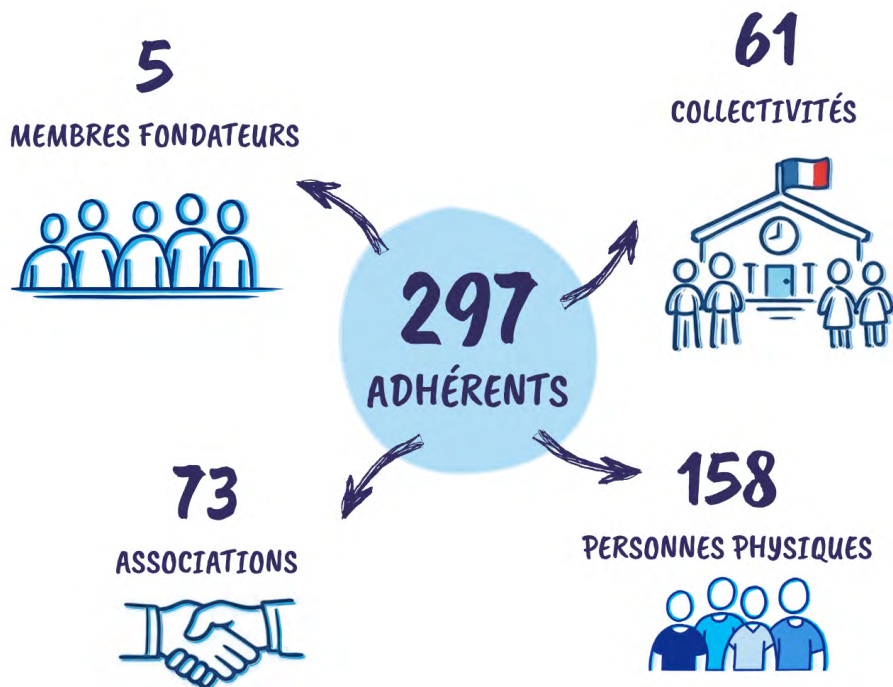
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

L'Assemblée Générale de TZCLD a eu lieu le 19 juin à la Fédération nationale de la Mutualité Française, à Paris, en présence de près de 150 personnes.

Au programme : prise de parole de Laurent Grandguillaume, Président de l'association et présentation de Florence Bravaccini, nouvelle Directrice générale de l'association.

Le rapport moral et le rapport d'activité 2024 ont été partagés, suivis des perspectives 2025. Les comptes annuels 2024 et le budget prévisionnel 2025 ont été adoptés. La matinée s'est terminée par les votes pour le renouvellement du Conseil d'administration.

ADHÉRENT·ES AU 31 DÉCEMBRE 2025



02

La gouvernance

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



Laurent
GRANDGUILLAUME
Président



Michel
DAVY DE VIRVILLE
Vice-président



Patrick VALENTIN
Vice-président

En 2025, les administratrices et les administrateurs se sont réuni-es **10 fois** (3 bureaux, 6 conseils d'administration, dont 1 extraordinaire, et 1 assemblée générale).

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS



Guillaume ALMERAS
Secours Catholique
Trésorier



DENIS PROST
ATD Quart-Monde



Pierre LUNEAU
Emmaüs France



Jean-Paul GUILLOT
Le Pacte Civique



Pascal BRICE
La Fédération des
Acteurs de la Solidarité

COLLÈGE DES TERRITOIRES



Mathieu GARABEDIAN
Villeurbanne (69)



Nabil EL DIRANI
Pantin (93)



Sylvain PUTEAUX
Melle (79)



Aurélie MÉZIÈRE
Plessé (44)

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS



Pierre LANGLADE
Coorace
Secrétaire



Jean-Luc MALHERBE
Solidarités Nouvelles
face au Chômage



Hélène
VALLANTIN-DULAC
APF France handicap

Trois nouvelles et nouveaux administrateur-ices ont été élu-es lors de l'Assemblée générale :

○ Fabienne Levasseur, Magali Boëté, Philippe Bougherara, pour le collège des personnes physiques

et un administrateur a vu son mandat renouvelé :

○ Pierre Luneau, passant du collège des personnes physique au collège des membres fondateurs

COLLÈGE DES PERSONNES PHYSIQUES



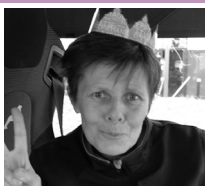
Pierrette DÔ



Fabienne LEVASSEUR



Philippe
BOUGHERARA



Magali BOËTÉ

03.

L'équipe



SÉBASTIEN TURCAT
Directeur général
(jusqu'au 19/04/25)



FLORENCE BRAVACCINI
Directrice générale



CATHERINE URVOY
Responsable du centre
de ressources et de
développement
(jusqu'au 30/06/25)



SALIMA BELHACEN
Assistante administrative et de
formation



CAMILLE QUERTIER
Assistante administrative et de
formation



GERSENDE GEORGES
Responsable de l'organisme
de formation



BARBARA LAURENT
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice



FRÉDÉRIQUE HÉRY
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice



CÉLINE LAVAL
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice
(jusqu'au 31/03/25)



ISABELLE PORTEAU-BEGA
Chargée de l'accompagnement
des territoires et formatrice



ELIE GIRAUD
Chargé de l'accompagnement
des territoires, référent inclusion
et chargé de projet digital



VICTORIA BAZURTO BOTERO
Responsable Recherche & suivi
des évaluations



ABEL HERMEL
Chargé de plaidoyer



JEANNE BOT
Responsable plaidoyer
et vie associative
(jusqu'au 31/12/25)



MORGANE GAILLARD
Responsable communication
événementiel-partenariats
(jusqu'au 29/08/25)



SOPHIE ODEH
Responsable communication
événementiel



JULIANE ROUGEMONT
Chargée de communication et
des relations presse



MANON VAIN
Chargée de partenariats et
d'événementiel



CLARA LE CLANCHE
Chargée de partenariats



MANON GIRAUDET
Alternante communication
et événementiel jusqu'au
06/09/25



LAURA PUIROUX
Chargée d'événementiel
(jusqu'au 30/09/25)



LUDVINE HÉREL
Alternante communication et
événementiel



VALÉRIE CHÂTEAU
Responsable administrative
financière et ressources
Humaines



VALÉRIE DHOULLAA
Chargée des ressources
humaines, assistante
administrative et financière



CHLOÉ VENANZI
Chargée de gestion RH



SARAH RASATA
Assistante administrative,
financière et coordination
de la vie associative

Effectifs au 31.12.2025 :
19 salarié-es, soit 19 ETP

04

Enjeux 2025

Adoption de la loi 3 : une année de plaidoyer

CLÔTURE DE LA CONCERTATION : LES PROPOSITIONS REMISES AUX DÉCIDEURS PUBLICS

Tout au long de l'année 2024, 17 structures nationales engagées pour l'emploi et pour la solidarité, dont TZCLD, avaient fait le choix d'engager collectivement une concertation nationale pour une loi du droit à l'emploi pour toutes et tous.

Cette concertation a permis l'élaboration de propositions destinées à nourrir une future loi du droit à l'emploi. Ces propositions ont été remises à plusieurs député-es, sénateurs et sénatrices au CESE en mars 2025. Près de 60 personnes étaient présentes lors de cet événement de clôture et plus de 300 l'ont suivi en ligne.



DÉPÔT ET DÉBUT DE L'EXAMEN DE LA PPL

La proposition de loi (PPL) prévoyant la suite du projet TZCLD a été déposée à l'Assemblée nationale le 17 avril par Stéphane Viry, député des Vosges (LIOT). L'objectif : un examen par les député-es en séance publique lors de la "Semaine de l'Assemblée" prévue à partir du 2 juin. Après examen par la Conférence des Présidents, des auditions d'acteurs ont été menées par le député rapporteur et des visites ont été organisées pour alimenter les débats sur le texte. La PPL a d'abord été examinée par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 28 mai, avant le début de l'examen en séance publique le 4 juin. Celui-ci n'a toutefois pas pu être mené à son terme, la suite des travaux a donc été reportée à début 2026.

LE DÉPUTÉ STÉPHANE VIRY EN VISITE SUR UN TERRITOIRE

Un mois après avoir déposé une proposition de loi visant à exercer l'accès à l'emploi et à pérenniser TZCLD, Stéphane Viry a visité le territoire zéro chômeur de longue durée d'Épinay-sous-Sénart, dans l'Essonne, à l'occasion du Labo des travaux utiles.

À l'invitation du maire, Damien Allouch, il a pu rencontrer les acteurs du projet de ce territoire récemment habilité.

Le rapporteur de la proposition de loi a souhaité se nourrir des échanges avec les différents acteurs et actrices du comité local pour l'emploi, il a rencontré des salariés de la toute récente entreprise à but d'emploi Nouvel'R, et a pu découvrir leurs parcours, leurs locaux et leurs activités.



04 Enjeux 2025

TZCLD À LA RENCONTRE DES SÉNATEURS ET SÉNATRICES

Le 11 mars, l'association a organisé une soirée au Sénat pour faire un point sur le projet TZCLD et donner à voir ce que l'expérimentation produit pour les personnes et pour les territoires depuis plus de huit ans. En co-invitation du Président de la Commission des affaires sociales, Philippe Mouiller, et de Laurent Grandguillaume, Président de l'association TZCLD, l'événement s'est déroulé en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat. La 2e étape expérimentale étant en plein déploiement, cette soirée était l'occasion de sensibiliser les sénateurs et sénatrices à l'actualité du projet et à ses perspectives après 2026. Une soixantaine de personnes était présente à ce temps fort lors duquel les sénateurs et sénatrices ont pu s'exprimer au nom de leur groupe et écouter les témoignages des membres fondateurs du projet ainsi que des acteurs et actrices de territoires.



CONFÉRENCE SUR LE DROIT À L'EMPLOI AU DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Le Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique, Michel Ménard, a invité TZCLD à intervenir en salle de séance pour présenter le projet, faire un point sur le calendrier, les freins et les leviers. Beaucoup d'acteurs du département étaient présents pour l'occasion. Le département de Loire-Atlantique est, avec le département de la Nièvre, celui qui a le plus de territoires d'expérimentation, au nombre de 5. Dans un contexte où les départements font face à des ressources budgétaires en diminution, c'est un choix politique courageux qui a été fait dans ce département pour mettre en œuvre le droit à l'emploi.



LES TRIBUNES

Financer l'emploi pour toutes et tous : un choix juste et efficace !

Avec 26 organisations nationales engagées pour le droit à l'emploi, l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, l'insertion par l'activité économique et les solidarités, TZCLD a publié en novembre 2025 [une tribune collective dans le journal La Croix](#) pour alerter sur un enjeu essentiel : financer l'accès à l'emploi pour toutes et tous.

Personne n'est inemployable : la preuve par les «Territoires zéro chômeur»

150 élu-es qui ont mis en œuvre le projet TZCLD ou souhaitant le déployer ont appelé l'Etat à inscrire au budget les moyens nécessaires à la continuation de sa mise en application, bénéfique pour l'emploi. Cette [tribune a été publiée dans le journal Libération](#).

04 Enjeux 2025

UN ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN VISITE SUR UN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR

L'ancien Président, aujourd'hui député de la Corrèze, François Hollande était le 20 décembre dernier en visite sur le territoire habilité de Noblat. Il a pu y rencontrer Estelle Delmond, Présidente de l'EBE NoblatOut et échanger avec les salarié-es sur leur parcours et leurs activités au sein de l'EBE.

Claudine Giraud, Présidente du comité local pour l'emploi, a évoqué la dynamique de déploiement du droit à l'emploi à l'échelle territoriale, puis Florence Bravaccini, directrice de l'association nationale TZCLD, est revenue sur les missions de l'association et les enjeux de pérennisation du projet avec la nécessité de crédits suffisants pour la fin de l'expérimentation. Le président de la communauté de communes et Maire de St Léonard de Noblat, Alain Darbon, a également pu expliquer à quel point le projet est bénéfique pour le territoire. Un moment de dialogue, d'écoute et de valorisation des compétences locales !



RENCONTRE AVEC LE COLLECTIF IAE

À l'invitation du collectif IAE et de son président, Pascal Brice, Laurent Grandguillaume a été convié pour un échange constructif avec les acteurs de l'insertion et du handicap. Au moment où la proposition de loi portée par Stéphane Viry allait entrer en discussion à l'Assemblée nationale, il était important de clarifier l'intention de TZCLD. En effet, l'association a été moteur dans la Concertation pour le droit à l'emploi et a porté la volonté d'une grande loi du droit à l'emploi, qui n'a finalement pas abouti faute de volonté politique. Le dialogue a été franc et constructif. Il existe bien entendu des différences de vision sur certains points mais globalement il s'agit d'une même famille avec la volonté collective d'exercer le droit à l'emploi à différentes échelles.

LAURENT GRANDGUILLAUME À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU PS

Après les partis Horizons, les Écologistes, et Place Publique, l'association a été invitée par le PS pour intervenir à son université d'été à Blois dans le cadre de la démarche « Notre France ? Parlons-en ! ».

Ce fut l'occasion de rappeler les différences territoriales, et la nécessité d'adapter les politiques publiques aux réalités du terrain en faisant avec les personnes et pas seulement pour elles.

04 Enjeux 2025

UNE BANDE DESSINÉE SUR LE PROJET TZCLD

Mathieu Siam est auteur-illustrateur en Nouvelle-Aquitaine. Quand il découvre qu'un projet de Territoires zéro chômeur longue durée (TZCLD) se monte près de chez lui, il y voit l'opportunité de raconter une belle histoire. Pendant un an, il va accompagner et rencontrer les acteurs et actrices du territoire de Poitiers, pour en tirer une bande dessinée pleine de vie et d'émotions, qui témoigne des effets positifs de l'expérimentation.



TOUTES ET TOUS MOBILISÉ·ES EN FAVEUR DU DROIT À L'EMPLOI !

Cette année, une quinzaine de personnalités, artistes, comédien·nes, réalisateur·ices, écrivain·es... ont exprimé leur soutien pour le projet TZCLD ainsi que pour la proposition de loi le pérennisant. Leurs témoignages ont été largement relayés sur nos réseaux sociaux.



Jeanne Herry

Actrice, réalisatrice et scénariste



Je soutiens le projet Territoires zéro chômeur de longue durée, car c'est une initiative qui allie intelligence, sensibilité et pertinence économique et sociale. Un outil désormais éprouvé, en tous points vertueux, pour les êtres et les territoires, pour le collectif et les individus qui le composent.



Coalition pour le droit à l'emploi : une année de partenariats

Handicap et travail, un enjeu collectif

○ BILAN INTERMÉDIAIRE DU PARTENARIAT AGEFIPH-TZCLD

Le partenariat entre l'Agefiph, TZCLD et le Fonds ETCLD, initié dès la première étape de l'expérimentation, vise à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap dans les Territoires zéro chômeur de longue durée. Prolongé dans le cadre de la 2e étape expérimentale, il a fait en 2025 l'objet d'un [bilan intermédiaire](#) qui retrace les actions engagées, les apports de chaque partenaire, les résultats obtenus et les pistes d'amélioration identifiées. Tous partagent le constat d'un partenariat nécessaire qui porte ses fruits.

○ TZCLD AU BOOTCAMP DE L'AGEFIPH

Le 16 octobre, TZCLD a participé à la 5e édition du bootcamp de l'Innovation de l'Agefiph, qui a réuni les acteurs de l'innovation engagés à ses côtés pour développer l'emploi des personnes en situation de handicap. TZCLD est un partenaire de longue date de l'Agefiph : depuis 2019, ce partenariat a pour objectif, entre autres, de soutenir l'adaptation et l'intégration des personnes en situation de handicap au sein des collectifs de travail développés dans le cadre de l'expérimentation.

Au programme de cette journée : des tables rondes pour découvrir et partager des actions autour de l'innovation soutenues par l'Agefiph, des débats d'idées autour de l'intelligence artificielle et la remise des premiers trophées de l'innovation de l'Agefiph.

○ VISITE DES PRÉSIDENTS DE L'AGEFIPH, DU FONDS ETCLD ET DE L'ASSOCIATION TZCLD SUR UN TERRITOIRE

Les présidents de TZCLD et du Fonds ETCLD ont convié le président de l'Agefiph, Christian Ploton, à venir visiter le territoire zéro chômeur de Paris 20e Fougères le Vaux, le 20 mai. Dans le contexte du débat parlementaire sur la suite du projet TZCLD, cette visite a permis de montrer l'importance de la démarche TZCLD pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.



○ UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR RENFORCER LES COOPÉRATIONS AVEC LE SECTEUR DU HANDICAP SUR LE TERRAIN

En 2025, la loi en faveur de l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap a fêté son 20e anniversaire. Malgré des progrès notables, le taux de chômage des travailleurs en situation de handicap reste aujourd'hui près de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population. Face à ce constat, ANDICAT, APF France handicap, LADAPT, Territoires zéro chômeur de longue durée et l'Unapei ont poursuivi leurs échanges afin de proposer une boîte à outils. Elle s'appuie sur des témoignages de terrain et met en lumière les dispositifs clés à mobiliser. L'objectif de cette initiative est double : sécuriser les parcours professionnels et favoriser l'autodétermination des personnes, en tirant parti de la complémentarité entre les réseaux du travail adapté et protégé, de l'insertion et des EBE.

Une année riche d'échanges et de mobilisation avec nos partenaires

LOI PLEIN EMPLOI : UN PARTENARIAT AVEC FRANCE TRAVAIL À RÉINVENTER

Partenaires depuis 2021, TZCLD, ETCLD et la direction générale de France Travail ont poursuivi leurs actions en 2025. Suite au vote de la loi plein emploi, l'année 2025 fut encore une année de transformation du paysage du service public de l'emploi, avec la mise en place progressive des comités territoriaux pour l'emploi. Afin d'accompagner ces transformations du réseau pour l'emploi et ses conséquences sur le projet TZCLD, un webinaire a été organisé en mars, à destination des équipes projet TZCLD, des directions régionales et des agences France Travail. Il a réuni 120 participant-es dans toute la France.

L'association a également été invitée à témoigner dans le cadre de la première édition du Festival Uniques, un événement national qui s'est tenu le 17 mai au Parc Floral de Paris. Aux côtés d'acteurs militants pour l'égalité des chances et de l'engagement civique, d'entrepreneurs et de France Travail, l'association a présenté l'action de TZCLD à destination des personnes privées durablement d'emploi sur le thème "Se faire une place, même sans réseau".

2026 sera une année charnière à plusieurs titres pour ce partenariat : arrivée à échéance de la convention signée en 2021 et inscription du projet TZCLD dans le droit commun. Autant d'enjeux à anticiper pour consolider notre action commune au service du droit à l'emploi pour toutes et tous.

40 ANS DE SNC : UN ANNIVERSAIRE PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Florence Bravaccini a été conviée aux 40 ans de Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC). Elle a pu assister à la présentation de leur nouveau plaidoyer pour un accompagnement personnalisé et partager un moment rétrospectif émouvant. Cette soirée riche d'échanges souligne l'importance des liens entre nos structures pour changer le regard sur le chômage.

FORUM NATIONAL DU PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Le Pacte du Pouvoir de Vivre a organisé en juin un grand événement citoyen intitulé "Reprendre le pouvoir sur nos vies", à Nantes. Pendant deux jours, associations, syndicats, collectifs citoyens, artistes, intellectuel·les et acteurs·trices de l'économie sociale et solidaire se sont rassemblés pour dialoguer, confronter leurs idées et inventer ensemble des réponses concrètes aux défis démocratiques de notre époque.

Membre du Pacte du pouvoir de vivre, TZCLD a été invité à intervenir et a pu apporter son expérience lors d'un débat sur "La force du collectif".



ÇA NE TIENT PLUS !

L'association TZCLD a rejoint l'initiative du Mouvement associatif et était présente le 11 octobre à Paris pour la mobilisation "Ça ne tient plus !" Les associations ont manifesté pour alerter sur la crise sans précédent qu'elles traversent : baisse de financements, précarité croissante et augmentation des besoins, dégradation des conditions de travail et risque de disparition, alors même qu'elles changent concrètement la vie des gens, qu'elles offrent du pouvoir d'agir, qu'elles renforcent les liens sociaux et qu'elles sont un remède à la crise démocratique à laquelle le pays fait face.



DES ÉCHANGES RICHES AVEC LES TERRITOIRES

En 2025, TZCLD a rencontré les représentants de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), des élu-es de l'intercommunalité de France ou encore de l'association des maires « villes et banlieues ». Des échanges réguliers avec l'association des départements de France (ADF) et ses différents groupes représentés ont également ponctué l'année 2025. Au-delà de la participation de l'association au salon des maires chaque année, ces rencontres sont des moments privilégiés pour faire un retour d'expérience sur l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, mais aussi pour s'inspirer des travaux des associations d'élu-es.

JOURNÉE DE L'EMPLOI DE LA FAS

Le 2 décembre, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) a organisé une Journée Nationale consacrée à l'emploi et à l'insertion par l'activité économique (IAE). TZCLD y était présente parmi plus de 100 participants - associations, structures d'insertion, collectivités, services publics, personnes concernées - pour rappeler l'importance d'un accompagnement global, durable et ancré dans l'écoute et la participation des personnes concernées.



Essaimer le droit à l'emploi en Europe et à travers le monde

TZCLD, UN PROJET QUI FÉDÈRE

Le projet TZCLD inspire aujourd'hui plusieurs pays en Europe et dans le monde et suscite l'intérêt des organisations internationales, à l'image de la job guarantee ou d'autres expérimentations dans le monde. De la Belgique à l'Italie, de l'Autriche à l'Allemagne, des Pays-Bas à l'Afrique du Sud, des acteurs s'intéressent, s'en inspirent ou adaptent cette approche territoriale du droit à l'emploi. De l'ONU à l'OIT en passant par l'OCDE, l'AFD ou la Banque mondiale, des experts internationaux s'emparent de cette méthodologie comme d'un modèle transférable.

Cet intérêt grandissant pour le projet est aussi le fruit de la stratégie mise en place par l'association pour répondre à l'enjeu de nourrir et faire grandir le droit à l'emploi en Europe. Elle s'est traduite en 2025 par des échanges avec de hauts fonctionnaires européens, par des visites de délégations internationales, par la participation de l'équipe nationale à des espaces de discussions avec des organisations et des réseaux de l'emploi et de l'insertion au niveau européen et international.

LE DROIT À L'EMPLOI ET L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Les échanges entre l'Organisation Internationale du Travail et le projet TZCLD commencent bien avant que le projet ait été sélectionné aux côtés de 12 autres expériences internationales, dans leur rapport "Initiatives publiques en faveur de l'emploi et crise du COVID-19" publié en février 2022 qui a fait apparaître le projet comme une des expériences inspirantes dans le monde en matière de lutte contre le chômage de longue durée.

Laurent Grandguillaume a rencontré Anousheh Karvar, Déléguée du Gouvernement français auprès de l'OIT et des G7-G20 Travail & Emploi. Elle a pu exprimer son soutien à TZCLD en rappelant, lors de la conférence internationale du Travail qui s'est tenue à Genève le 11 juin, qu'il s'agit d'un projet "qui illustre parfaitement le lien entre emploi, droits et croissance" et qui permet de démontrer "que le droit à l'emploi est un objectif accessible si l'on s'en donne les moyens et si on accepte de sortir des sentiers battus".

Dans [son discours](#), elle explique que le projet TZCLD peut être un outil d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté et peut être vu comme porteur d'espoir. Elle a évoqué l'importance de prendre en compte ces solutions lors des discussions du Sommet mondial social, qui s'est tenu au Qatar en novembre 2025 et dont les objectifs centraux étaient la promotion de l'emploi décent et du plein emploi.

Le 7 novembre 2025, une délégation de l'OIT est venue visiter le territoire habilité de Villeurbanne-Saint-Jean (69). Elle était composée de Cyril Cosme, Directeur du bureau de l'OIT pour la France, Mito Tsukamoto, Cheffe du service de l'emploi dans les investissements, Maikel Lieuw-Kie-Song, du service de l'emploi dans les investissements, Elisa Selva, responsable technique, Michael Mwasikakata, Chef de l'unité des services publics de l'emploi du Département de l'emploi. Ils ont été accueillis par Mathieu Garabedian, adjoint au Maire de Villeurbanne et Président des CLE des territoires de Villeurbanne Saint-Jean et des Brosses, ainsi que par les directeurs et directrices des EBE de la ville.





MITO TSUKAMOTO ,
Cheffe de service de l'emploi dans les investissements à l'OIT

“ Le projet TZCLD nous intéresse beaucoup. Au BIT (bureau international du travail) on travaille sur les questions de chômage et sur le développement de politiques publiques de l'emploi dans plusieurs pays. On est venus sur place pour vraiment comprendre comment ça marche, les impacts du projet au niveau économique, social et environnemental. C'était très intéressant de voir l'impact au niveau de la communauté, mais aussi sur les travailleurs et leur fierté par rapport au travail. Ce n'est pas juste de l'emploi temporaire, ce sont de vrais contrats, il y a tout un processus, de la formation... La dignité du travail offre un lien beaucoup plus durable, un revenu plus stable qui permet d'avancer dans la vie.

A l'OIT, on a beaucoup de programmes dans différentes régions du monde et c'est la première fois que je vois un programme comme celui-ci en Europe. Il y a parfois des similarités entre les projets et je crois vraiment que ce sont les échanges d'expériences entre programmes qui permettent de s'inspirer et d'avancer. La découverte de l'expérimentation TZCLD est à ce titre très enrichissante. ”

RENCONTRE AVEC ROXANA MINZATU

Le Président de l'association a rencontré la nouvelle commissaire européenne à l'emploi, Roxana Minzatu, le 28 mars 2025 pour lui parler du projet français et la questionner sur sa vision de la lutte contre le chômage de longue durée en Europe.

TZCLD AUX RENCONTRES DU MONT BLANC À GENÈVE

Début 2025, l'association a participé à l'événement organisé au sein de l'OIT. L'occasion d'échanger et de partager avec de nombreux acteurs du mouvement des entreprises de l'ESS, les grandes institutions internationales et la société civile. Une nouvelle fois le projet TZCLD a suscité l'intérêt de nos interlocuteurs, nombreux à souhaiter collaborer avec l'association.

RETOUR SUR LE FORUM MONDIAL DE L'ESS À BORDEAUX

Les 29, 30 et 31 octobre avait lieu le Forum mondial de l'économie sociale et solidaire (GSEF) à Bordeaux. Près de 10 000 participants en provenance de 100 pays étaient réunis pour démontrer que, loin de représenter une utopie, les acteurs de l'ESS œuvrent d'ores et déjà quotidiennement à travers le monde à construire une autre société, plus solidaire, plus humaine et plus coopérative. Territoires zéro chômeur de longue durée y était présent à travers la participation de Laurent Grandguillaume à une plénière consacrée au travail décent comme outil d'émancipation.



Le projet TZCLD une innovation sociale aux impacts multiples

De plus en plus d'experts et d'acteurs internationaux font émerger la pertinence de la mise en place du droit à l'emploi ou d'une garantie d'emploi (job guarantee) comme un outil de lutte contre la pauvreté et d'accélération de la transition écologique. Thématique soulignée et documentée par le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et l'extrême pauvreté en 2023, qui explique que la "garantie d'emploi" vise à "remédier à la situation paradoxale dans laquelle le chômage structurel et le sous-emploi coexistent avec d'importants besoins sociétaux insatisfaits, car ni l'État ni le marché ne fournissent actuellement les biens collectifs nécessaires au passage à une économie verte et à l'essor de l'économie des services à la personne". Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée est aujourd'hui reconnu, aux niveaux européen et international, comme une innovation sociale inspirante, en matière de coopération territoriale, d'inclusion sociale, de lutte contre la pauvreté et de développement local.

VISITE D'UNE DÉLÉGATION EUROPÉENNE À MAULÉON

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle fois une délégation européenne pour une visite d'étude à Nantes et Mauléon le 9 septembre 2025. Suite à l'appel à projet "Approches Innovantes pour lutter contre le chômage de longue durée" du FSE+ Innovation sociale, porté par Nicolas Schmit en 2024, neuf projets transnationaux ont été retenus pour mettre en place des solutions locales innovantes pour mettre fin au chômage de longue durée, dans 15 États membres de l'Union européenne. Cette visite a été organisée en partenariat avec le Centre Européen de Compétences pour l'Innovation Sociale.

L'occasion de rappeler les fondamentaux du projet français et de venir en appui auprès des porteurs de projet inspirés par la méthodologie de l'expérimentation. La délégation a été accueillie par les membres du CLE de Mauléon.

LE DROIT À L'EMPLOI AU FORUM EUROPÉEN DE L'INNOVATION SOCIALE

Retenue parmi 15 projets innovants, TZCLD était présente lors du Forum européen de l'innovation sociale qui s'est tenu à Bruxelles début octobre. L'équipe a pu présenter l'expérimentation et faire de nombreuses rencontres, parmi lesquelles des représentants du FSE ainsi que des porteurs de projets et décideurs publics de plusieurs pays européens. L'occasion également de croiser d'autres initiatives inspirantes avec lesquelles l'association TZCLD est déjà en contact, en Allemagne ou en Belgique par exemple, et de nouer de nouveaux contacts, notamment avec des organisations espagnole et finlandaise. Deux jours intenses de rencontres et une participation riche en échanges pour repousser les frontières du droit à l'emploi.

L'INNOVATION POUR L'INCLUSION AU CŒUR DES ÉCHANGES À MADRID

TZCLD était présente au 13e Forum Européen sur les expériences et les tendances en matière d'innovation sociale vers le changement systémique, organisé par l'association Action contre la faim en Espagne. TZCLD était invitée pour apporter son expérience en matière de coopération territoriale et de transformation de la politique publique de l'emploi.



TZCLD INVITÉ DU RÉSEAU EUROPÉEN DE SERVICES PUBLICS DE L'EMPLOI

Le 19 novembre 2025, TZCLD a participé à la table ronde « Renforcer la coopération entre les services publics de l'emploi et les employeurs dans le contexte des transitions du marché du travail », organisée par le Réseau Européen de Services Publics de l'Emploi, en partenariat avec le réseau de l'ESS Social Economy Europe et le Réseau européen des entreprises d'insertion sociale ENSIE. Cet événement a mis en avant la coopération nécessaire entre les services publics de l'emploi et les acteurs de l'économie sociale pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. A cette occasion, TZCLD, reconnue comme un modèle de la lutte contre le chômage de longue durée, a pu témoigner des réalités concrètes de la mise en œuvre du projet.

CROISSANCE INCLUSIVE DANS LES VILLES POUR LES PERSONNES

EN SITUATION DE PRÉCARITÉ :

UNE JOURNÉE DE TRAVAIL ORGANISÉE PAR L'OCDE

Le projet TZCLD a été présenté le 3 octobre 2025 lors d'une journée de travail organisée par l'OCDE et en partenariat avec la Commission Européenne dans le but d'identifier des pratiques inspirantes en matière de croissance inclusive dans les villes. Cette action s'inscrit dans les multiples échanges que l'association nationale a eu avec des réseaux de villes en Europe, tels la France Urbaine, Eurocities ou encore le réseau européen de villes et des régions pour l'économie sociale, REVES. La journée s'inscrit dans un projet plus large qui cherche à développer un outil en ligne interactif présentant les bonnes pratiques en matière de croissance inclusive pour les villes et les gouvernements nationaux. Ce fut l'occasion de mettre en avant le projet TZCLD et ses résultats.

MARIE TOUSSAINT, DÉPUTÉE EUROPÉENNE PRÉSENTE À L'AG DE TZCLD EN 2025

Lors de sa participation à l'Assemblée générale de TZCLD, la députée d'Europe Ecologie-Les Verts, Marie Toussaint, a rappelé son soutien au projet et l'importance du rôle des acteurs et actrices du projet en France, et la place que le droit à l'emploi prend aujourd'hui dans le débat européen. Après son passage sur le territoire de Mimizan, elle a souligné que le droit à l'emploi "ne garantit pas seulement la dignité humaine, mais redonne du dynamisme à des territoires qui sont en difficulté".

TZCLD

REJOINT EAPN FRANCE

L'association Territoires zéro chômeur de longue durée a adhéré cette année à EAPN (European Anti-Poverty Network) France qui lutte contre la pauvreté et promeut la construction d'une Europe sociale. Ses membres contribuent à l'insertion des personnes les plus fragiles par le logement, l'emploi, l'activité économique, l'acquisition de la langue ou les loisirs. L'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux) est à l'origine de la fondation du réseau européen et de son homologue français.

AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT (AFD)

À l'initiative de l'AFD, le 8 décembre, l'association a été invitée à participer à une journée de travail avec une délégation de partenaires sud-africains de l'AFD. Cette délégation était composée de membres du Trésor et des institutions en charge du suivi de la transition énergétique juste. L'objectif était de leur présenter des expériences françaises notamment sur la thématique de l'emploi. C'est dans ce cadre que l'association a présenté le projet TZCLD, les résultats des évaluations, les enjeux de sa transformation en politique publique pérenne et son articulation avec d'autres politiques de protection sociale, d'inclusion et de création d'emplois / d'entrepreneuriat.

L'ONU SE DOTE D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LUTTER

CONTRE LA PAUVRETÉ AU-DELÀ DE LA CROISSANCE

Olivier de Schutter, Rapporteur spécial sur les Droits humains et l'extrême pauvreté a lancé un appel à contribution pour construire la feuille de route pour éliminer la pauvreté au-delà de la croissance. L'association TZCLD a présenté une contribution à cette feuille de route qui sera lancée en 2026. La contribution est [disponible en ligne sur le site de l'ONU](#).

TZCLD INTÈGRE LA COP ESF

L'association nationale a intégré La Communauté de Pratique (CoP) ESF+ sur l'Emploi, l'Éducation et les Compétences, coordonnée par le Centre Européen de Compétence pour l'Innovation Sociale.

Accompagner et former les territoires

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES

En 2025, année charnière de transition pour l'expérimentation, l'animation des grappes régionales constitue un socle de mobilisation collective. Conformément au cadre national, cette animation repose sur un binôme (réfèrent national et partenaire régional) pour accompagner les projets via des suivis individuels (projets émergents) et une animation collective régionale.

Cinq réunions bi-mensuelles des animateurs de grappe ont été organisées : partage de la feuille de route et de l'actualité nationales étaient au programme.

Des plans d'actions régionaux ont été déclinés et ajustés en cours d'année au regard du contexte national lié à l'expérimentation et au peu de territoires projets émergents. 37 actions clés ont été réalisées :

- 17 réunions de territoires ont été le lieu privilégié pour accompagner les territoires dans le partage de bonnes pratiques (visites d'EBE sur les territoires de Pantin, Cœur de Savoie et de Concarneau) et des actualités législatives. Certaines réunions ont porté sur des thématiques prioritaires comme l'inclusion et le handicap : interventions de l'Agefiph en Centre-Val de Loire et en Nouvelle-Aquitaine, atelier dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap en Occitanie. L'axe plaidoyer territorial a été privilégié en Ile-de-France : atelier entre pairs pour renforcer le plaidoyer local.
- L'action des grappes s'est notamment illustrée par la réunion de cinq comités régionaux des partenaires dont un en présentiel à Laval pour permettre aux partenaires de voir concrètement la mise en œuvre du projet TZCLD sur un territoire. Elles ont également su mobiliser les acteurs publics à de nombreuses reprises : rencontres en Nouvelles-Aquitaine avec la DREETS, le commissaire à la lutte contre la pauvreté et France travail, échanges avec la région Haut-de-France, participation au groupe de travail Emploi entreprises dans le cadre du Pacte des solidarités en Occitanie, contact avec les réseaux IAE en Pays de la Loire...

Enfin, trois rencontres régionales ont été organisées en fin d'année à Montpellier, Nantes et Lille. Ces temps forts ont été essentiels pour porter le plaidoyer en faveur du droit à l'emploi et préparer l'avenir législatif du projet.



L'EXPÉRIMENTATION EN CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

(SOURCES : TZCLD ET ETCLD)

83 territoires habilités

94 entreprises à but d'emploi

Près de 3500 personnes salariées en EBE

Plus de 6 000 personnes accompagnées vers l'emploi depuis le début de l'expérimentation

54 projets émergents

87 territoires intéressés

**ISABELLE BEATSE**

Cheffe de projet TZCLD sur le territoire de Maubeuge

“ Quand je suis arrivée sur le projet, j’avais surtout une connaissance théorique de l’expérimentation. La mise en œuvre concrète, avec toute sa complexité, je l’ai découverte sur le terrain. Aujourd’hui, je mesure à quel point l’accompagnement collectif et individuel proposé par les grappes est essentiel. Sans cet accompagnement, la mise en place du projet aurait été beaucoup plus compliquée.

Les échanges en grappe m’ont permis de mieux comprendre le projet, ses problématiques et les points de vigilance à anticiper. Cela m’aide concrètement dans mon travail quotidien, notamment lorsque je rencontre les habitants qui souhaitent s’inscrire dans le projet. Je peux leur expliquer plus clairement les enjeux, le fonctionnement collectif et l’importance de leur implication dans la démarche.

Les grappes permettent aussi de créer un véritable réseau entre les territoires. Pouvoir échanger avec d’autres chefs de projet qui rencontrent les mêmes difficultés est très précieux. Cela permet de partager des retours d’expérience, des idées, des outils de communication ou encore des méthodes de mobilisation des habitants. On développe ainsi une connaissance beaucoup plus fine du projet et de sa mise en œuvre concrète.

Cet accompagnement est très motivant. Le projet est complexe et long à construire, et il peut parfois être difficile de garder le cap. Les réunions, même à distance, redonnent de l’énergie, des idées et des perspectives. On repart avec des outils concrets et surtout avec le sentiment de ne pas être seul.

L’accompagnement individuel est également important. Les personnes qui nous suivent au niveau national apportent un soutien précieux, notamment lors des rencontres avec les élus, les partenaires ou les habitants. Leur présence aide à rassurer, à crédibiliser le projet et à mieux le défendre. À force d’échanger avec eux, on gagne nous-mêmes en confiance et en capacité à porter le projet localement.

Le fait d’échanger régulièrement avec d’autres territoires permet aussi de relativiser les difficultés rencontrées. Quand on entend que d’autres vivent les mêmes problématiques de mobilisation des habitants ou des partenaires, cela rassure beaucoup. On comprend que ces difficultés sont normales et qu’elles font partie du processus de construction du projet.

La grande plus-value des grappes, selon moi, c’est vraiment ce sentiment d’appartenir à une communauté. Une communauté qui partage ses expériences, ses outils, ses questionnements et qui se soutient dans la durée. C’est ce qui permet de garder la motivation et de continuer à avancer malgré les incertitudes et le temps long nécessaire à la construction du projet. ”

05 En 2025

FACILITER LES ÉCHANGES ET LE SUIVI DES TERRITOIRES GRÂCE À LA PLATEFORME DE TZCLD

Lancée à l'occasion de l'assemblée générale 2023, la Plateforme de TZCLD continue de rassembler les membres du projet. Ce sont près de 500 utilisateurs actifs qui accèdent à la messagerie et partagent avec l'association TZCLD et les animateurs et animatrices des grappes régionales sur leurs espaces territoires.

The screenshot displays the 'La Plateforme de TZCLD' interface. On the left is a dark blue navigation menu with options like 'Accueil', 'Mes territoires', 'Annuaire des personnes', 'Annuaire des territoires', 'Cercles', 'Actualités du projet', 'Equipe TZCLD', 'Communication et é...', 'Organisme de forma...', 'Offres d'emploi', 'Aide', 'Concertation pour le...', and 'Messages directs'. Below the menu are names: Clara Le Clanche, Gilles Malandrin, Guillaume Gueguen, and Marina Courant. The main content area has a white background with a search bar at the top. A large welcome message reads: 'Bienvenue sur La Plateforme de TZCLD ! Acteurs et actrices des projets émergents, territoires habilités, territoires intéressés, grappes régionales et autres membres de la communauté TZCLD, cette plateforme vous est dédiée : elle vous permet d'échanger et de partager avec facilité. Pour commencer, nous vous invitons à remplir votre profil, bonne identification rime avec meilleure communication. Maintenant que vous êtes inscrit-e sur la Plateforme, découvrez toutes les fonctionnalités grâce à nos tutos explicatifs. Une question ? Rendez-vous dans le cercle #Aide dans la liste des cercles. Pour être au courant de toutes les actus du projet TZCLD, des dernières offres d'emploi et du programme des événements nationaux, rejoignez les cercles de discussion de la Plateforme.' To the right is the 'La Plateforme de TZCLD' logo. Below the welcome message are two sections: 'Mémo' with links to 'cliquez ici' for 2026 cotisation and 'vous abonner à la newsletter générale TZCLD', and 'Événements' with a card for '12/06/2026 Assemblée Générale de TZCLD' and a link to 'TOUS LES ÉVÉNEMENTS'. At the bottom right is a link for 'HISTORIQUE DES INFORMATIONS'.

TZCLD

À LA RENCONTRE DES MAIRES

L'association TZCLD était cette année encore présente au Salon des Maires de France le 19 novembre pour présenter et promouvoir le projet à l'occasion d'un débat co-organisé avec la Fondation FDJ United. L'échange s'est déroulé en présence de Laurent Grandguillaume et du maire d'Épinay-sous-Sénart, Damien Allouch, avec le témoignage de la directrice et d'une salariée de l'entreprise à but d'emploi Nouvel'R, qui a partagé son parcours et les bénéfices concrets de l'expérimentation. L'objectif était de valoriser les actions des élu-es déjà engagé-es dans le projet et d'en mobiliser de nouveaux pour la 3e étape.



05 En 2025

Consolider l'offre de formation à destination des équipes projet des comités locaux pour l'emploi

UNE CERTIFICATION POUR LES CHEF-FES DE PROJET DES CLE

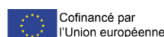
L'organisme de formation a porté une démarche longue d'ingénierie de compétences afin de déposer auprès de France Compétences un référentiel d'activités pour les équipes projet des CLE. Grâce au soutien et à l'engagement des équipes projet de 27 territoires émergents et habilités, cette certification est enregistrée au Répertoire spécifique (fiche [n°RS7052](#)) depuis février 2025, et est ainsi reconnue par l'Etat. C'est l'unique certification visant à reconnaître les compétences des équipes projet TZCLD dans le déploiement et le pilotage du droit à l'emploi sur leur territoire. Cette certification est l'aboutissement d'un travail collectif qui constitue une étape importante pour l'ancrage du projet TZCLD dans le droit commun !

NOUVEAUTÉ 2025 : CONSTRUIRE ET DÉPLOYER LA STRATÉGIE D'EXHAUSTIVITÉ DU TERRITOIRE

2025 a été une année de préparation à la transition vers la fin de l'expérimentation. En complémentarité des actions du Fonds d'expérimentation et afin de soutenir l'effort des comités locaux pour l'emploi (CLE) pour mesurer le besoin territorial d'emploi en continu et définir une stratégie d'exhaustivité diversifiée, une nouvelle journée thématique a été proposée aux équipes projet. Elle permet de :

- construire une stratégie d'exhaustivité en adéquation avec le besoin en emploi du territoire ;
- identifier les moyens adaptés et les mobiliser au service de l'atteinte de l'exhaustivité et dans une logique partenariale.

Pérennisée en 2026, cette formation devrait permettre l'outillage des CLE en vue de leur rapprochement avec les instances de la loi plein emploi.



Cofinancé par l'Union européenne

Les formations TZCLD

en 2025

Ce sont **3234 heures** de formation

158 stagiaires **70** territoires **3** formatrices
14 intervenant-es externes **6** formations

Equipes projet

14 stagiaires issu-es de **10** territoires sur **1** session



Equipes de direction d'Entreprise à but d'emploi

4 stagiaires issu-es de **4** territoires sur **1** session

Management de proximité

36 stagiaires issu-es de **21** territoires sur **4** sessions

Formations thématiques

pour les directions d'EBE

104 stagiaires issu-es de **58** territoires sur **8** sessions organisées dans les **3** offres thématiques :

"Ma pratique pro dans le retro", "Gestion financière des EBE" et "Stratégie d'exhaustivité"

Certification

2 personnes certifiées issues de **2** territoires

67% de taux de présentation à l'examen

50% de taux d'obtention à l'examen

100% de taux de retour des enquêtes

100% des répondants affirment mettre en pratique dans leur poste de travail les connaissances et ou compétences acquises au cours de la formation

100% considèrent que la certification leur apporte une prise de confiance professionnelle

100% considèrent que la certification leur offre des perspectives d'évolution professionnelle

05 En 2025



JULIE DULAC

Chargée de mission mobilisation citoyenne sur le territoire de Rennes - Le Blosne

“ Ma collègue avait déjà fait cette formation il y a quelques années et m'a dit que ça lui avait beaucoup apporté. J'ai donc aussi eu envie de me former, notamment sur tous les indicateurs, qui sont assez spécifiques à TZCLD.

Ma volonté était de monter en compétences sur le pilotage de projet, de bien comprendre les différents indicateurs d'exhaustivité et de mobilisation, les éléments de définition autour du projet. Le plan de communication aussi a été utile, même si je m'en sers peu au quotidien par manque de temps.

La certification m'a permis de gagner en légitimité dans la mesure où j'arrive à parler du projet encore mieux qu'avant, je maîtrise beaucoup mieux le "jargon", et tous les sujets de manière diffuse.

J'ai vraiment apprécié de pouvoir rencontrer mes homologues sur les territoires. Cela permet de dédramatiser des situations que l'on peut connaître, et qui sont en fait structurelles et communes à tous.

Pour s'acculturer à la philosophie TZCLD, cette formation est une étape importante ! ”

Paroles d'apprenant-es

TZCLD



Formation "Stratégie d'exhaustivité"

“ Travailler à partir d'étude de cas amène la réflexion et l'échange. ”

“ La qualité de l'animation et les exercices concrets directement en lien avec notre réalité de terrain. ”



“ Une maîtrise du sujet des deux intervenantes et une prise de recul sur notre pratique quotidienne. ”

Paroles d'apprenant-es

TZCLD



Formation "Stratégie d'exhaustivité"

“ Pertinent et ça fait du bien de travailler ensemble cette problématique. ”

“ Le partage entre les territoires et l'apport méthodologique des formatrices sur un sujet stratégique pour le droit à l'emploi. ”



“ Un point d'étape qui permet de continuer à cheminer en interne de l'équipe projet et avec les partenaires. ”

Réunir et mobiliser les territoires

Les événements

LABORATOIRE DES TRAVAUX UTILES : LES ENTREPRISES À BUT D'EMPLOI OUVERTENT LEURS PORTES

Une quarantaine de territoires engagés dans la lutte contre la privation d'emploi ont participé à la 8e édition du Laboratoire des travaux utiles, organisée du 12 au 16 mai 2025. Cette semaine thématique nationale, destinée à rendre visibles les travaux utiles réalisés sur les territoires habilités, tombait à point nommé cette année pour montrer la pertinence du projet juste avant l'examen par les député-es de la proposition de loi prévoyant la pérennisation et l'extension de la démarche.



LA FABRIQUE DU CONSENSUS

La 9e édition de la Fabrique du consensus s'est tenue vendredi 13 juin après-midi sur le thème "L'expérimentation, et maintenant?". Près de 200 personnes ont suivi l'événement en présentiel ou à distance.

Une première table ronde a permis de faire le bilan de 9 ans d'expérimentation : Laurent Grandguillaume, président de TZCLD, a livré son bilan d'une expérimentation qu'il a porté à l'Assemblée nationale en tant que député en 2015. François Nogué, président du Fonds ETCLD, a présenté les enseignements clés du bilan final de l'expérimentation, publié début 2025. Carte blanche a ensuite été donnée à Mathieu Siam, auteur de la bande dessinée *L'effet papillon - Carnet en territoire zéro chômeur de longue durée*. Il a détaillé sa rencontre avec le projet TZCLD de Poitiers, ses retrouvailles avec Fabien, ami perdu de vue, et son travail pour raconter les prémises des deux entreprises à but d'emploi du territoire.



La deuxième table ronde s'est intéressée aux perspectives du projet TZCLD. Stéphane Viry, député rapporteur de la proposition de loi pérennisant la démarche, a expliqué son travail autour de la PPL et a donné sa vision des débats entamés à l'Assemblée nationale début juin. Enfin, Laurent Grandguillaume est revenu sur les enjeux posés par les député-es et le gouvernement autour du projet.

05

En 2025

GRÈVE DU CHÔMAGE 2025 : LES TERRITOIRES MOBILISÉS POUR DIRE STOP À LA PRIVATION D'EMPLOI !

Jeudi 6 novembre, la Grève du chômage s'est déroulée dans 45 territoires. Projets émergents et territoires habilités se sont une fois de plus mobilisés pour revendiquer le droit à l'emploi pour les personnes qui en sont durablement privées ! Cette année, la Grève du chômage était porteuse de plusieurs enjeux, en appelant à l'engagement de l'ensemble des acteurs de l'IAE et de l'inclusion qui le souhaitaient. La Fédération des acteurs de la solidarité, ainsi que Coorace ont répondu présents, en participant par exemple à des conférences sur la coopération dans l'insertion. L'objectif était de porter collectivement la voix du droit à l'emploi, dans un contexte politique incertain, mais aussi de garantir un budget 2026 de l'expérimentation correspondant aux besoins et continuer la mobilisation en faveur de la proposition de loi TZCLD.



Une année rythmée par le bilan et les rapports d'évaluation

L'année 2025 a été une année rythmée par la sortie d'un ensemble de travaux sur le projet : un rapport produit par la Cour des Comptes (juin 2025), le bilan du Fonds d'expérimentation (tout au long de l'année) et l'évaluation du Comité scientifique prévu par la loi (octobre 2025). Tous ces travaux, bien que de nature différente, se rejoignent sur les effets probants du projet et proposent des préconisations en vue de l'intégrer dans le droit commun. Ils confirment ainsi les trois convictions qui animent les acteurs et actrices du projet depuis l'origine :

- personne n'est inemployable, lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes ;
- ce n'est pas le travail qui manque, un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser – lorsque le critère de la rentabilité marchande n'est pas le seul déterminant dans le choix des activités ;
- ce n'est pas l'argent qui manque. Si les externalités, confirmées par les observations faites par la Cour des comptes sur le terrain, sont prises en compte dans les calculs, l'accès à l'emploi coûte moins cher à la collectivité que l'exclusion.

LA COUR DES COMPTES INDIQUE QUE TZCLD A FAIT SES PREUVES ET QUALIFIE DE "SOUHAITABLE" SA PÉRENNISATION

Dans [son rapport](#), la Cour de comptes indique que le projet fait la preuve de "sa capacité à remettre en emploi des personnes qui en étaient très éloignées, ainsi que des publics particulièrement fragiles au regard du marché du travail". Le rapport reconnaît, pour ces publics, l'importance du CDI comme "filet de sécurité" des autres dispositifs d'accès à l'emploi, dans une logique de parcours. Il souligne également que l'expérimentation a démontré que "les activités développées répondaient à des besoins réels du territoire, mais non satisfaits par des entreprises existantes".

UN SITE DÉDIÉ QUI RETRACE 10 ANS D'EXPÉRIMENTATION

S'appuyant sur d'importantes données statistiques, des centaines de témoignages d'acteurs et actrices et un recul de près de 10 ans, le bilan réalisé par le Fonds d'expérimentation démontre l'intérêt et l'efficacité de la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée. Un site dédié permet de découvrir les chiffres à jour de l'expérimentation, les témoignages et les différents feuillets thématiques qui abordent le lien entre TZCLD et la transition écologique, la cohésion sociale, le handicap ou l'égalité homme-femme au sein des EBE.

UNE INNOVATION SOCIALE TOTALE : LE RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE LA LOI

Le constat positif se confirme pour l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, avec [ce rapport](#), qui la décrit comme une "innovation sociale totale" et "singulière", donnant la responsabilité aux élus locaux et une place aux personnes concernées, faisant ainsi le pari réussi de la territorialisation de la lutte contre le chômage. Le rapport souligne le fait que le CDI joue un rôle déterminant et démontre l'importance de la stabilité qu'il offre pour répondre aux problématiques des personnes en situation de grande précarité. Les comités locaux pour l'emploi proposés dans le cadre de l'expérimentation sont confortés dans leur rôle au sein du paysage des nouvelles instances de la loi plein emploi grâce, notamment, à leur capacité à favoriser un niveau élevé de coopération pour atteindre une cible à une échelle territoriale très fine. Ce rapport souligne aussi largement l'intérêt de cette expérimentation "inédite" ainsi que ses effets, tout en formulant des pistes d'amélioration pour pérenniser le projet dans le cadre de la politique publique de l'emploi. Enfin, il démontre que les territoires zéro chômeur de longue durée, tout comme d'autres initiatives de garantie d'emploi dans le monde, sont des outils de lutte contre la pauvreté et sont des alliés incontournables de la transition écologique juste.

L'observatoire : 10 ans d'expérimentation

En 2025, l'Observatoire a confirmé son rôle et sa reconnaissance dans le panorama de la recherche, aux niveaux national et international. Les travaux des chercheuses et des chercheurs associé-es se sont concentrés sur la compréhension de ce que le projet a pu apporter aux personnes et aux territoires depuis sa création et sur les réflexions sur la suite du projet et son institutionnalisation.

LA 2E JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'OBSERVATOIRE DE TZCLD C'ÉTAIT LE 5 JUIN !

La 2ème journée d'étude de l'Observatoire, organisée en partenariat avec le réseau prospectif national du CNRS de recherche sur les expérimentations sociales et territoriales "TZC" (RESTEZ), a eu lieu le 5 juin au siège de la MGEN. Elle était centrée sur le thème "Les expérimentations TZCLD 10 ans après : enquêtes, problématiques, études de cas". Une cinquantaine de personnes étaient présentes : chercheurs, chercheuses, acteurs et actrices de territoires et membres des équipes du Fonds d'expérimentation et de l'association TZCLD. Cette journée avait comme nouveauté l'intégration des "discutant-es" issues du projet : directions d'EBE, chef-fes de projet et animation de grappe, afin que leur expérience de terrain et leurs propres questionnements puissent interroger les travaux des chercheurs et des chercheuses.



TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INSTITUTIONNALISATION

Sous la direction de Timothée Duverger, Sciencespo Bordeaux, Président de l'Observatoire, Victoria Bazurto, responsable recherche TZCLD, Mathias Guérineau, Nantes Université et Julien Kleszczowski, Université de Lille.

Que peut apporter le projet TZCLD en matière de politiques publiques pour l'emploi en France et en Europe où le projet commence à essaimer ?

Cet ouvrage a voulu proposer une réflexion autour des tensions existantes entre le développement territorial d'une innovation sociale comme TZCLD et son institutionnalisation. Le passage à l'échelle comportant un risque de dévoiement du projet par la perte de ses caractéristiques originelles. A travers différentes contributions de chercheurs, chercheuses, acteurs et actrices présentés lors d'une journée d'étude dédiée, l'ouvrage cherche à identifier les modalités politiques, stratégiques, juridiques et organisationnelles de l'institutionnalisation ainsi que les marges de manœuvre des acteurs et actrices agissant en sa faveur.

Le projet expérimental Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD) représente au moment de cette publication plus de 6 000 personnes sorties de la privation d'emploi en France, 83 territoires expérimentaux, 92 entreprises à but d'emploi et plus d'une cinquantaine de territoires qui souhaitent le rejoindre. Il entre dans la phase finale d'expérimentation et la question sur son avenir après 2026 demeure une question principale. Que peut apporter ce projet en matière de politiques publiques pour l'emploi en France et en Europe où le projet commence à essaimer ?

Cet ouvrage a voulu proposer une réflexion autour des tensions existantes entre le développement territorial d'une innovation sociale comme TZCLD et son institutionnalisation. Le passage à l'échelle comportant un risque de dévoiement du projet

par la perte de ses caractéristiques originelles. A travers différentes contributions de chercheurs et d'acteurs présentés lors d'une journée d'étude dédiée, l'ouvrage cherche à identifier les modalités politiques, stratégiques, juridiques et organisationnelles de l'institutionnalisation ainsi que les marges de manœuvre des acteurs agissant en sa faveur de façon à dépasser ces tensions.

SOUS LA DIRECTION DE
TIMOTHÉE DUVERGER,
VICTORIA BAZURTO,
MATHIAS GUÉRINEAU
ET JULIEN
KLESZCZOWSKI

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

DE L'EXPÉRIMENTATION
À L'INSTITUTIONNALISATION



REFAIRE SOCIÉTÉ : SOMMET DE LA MESURE D'IMPACT

L'observatoire a participé au Sommet de la mesure d'impact, organisé par l'Impact Tank, au Conseil économique social et environnemental à Paris le 16 mai. Lors de la table ronde nous avons abordé la question de *la mesure d'impact, alliée de choix pour éradiquer le chômage* aux côtés de Nathalie Grimoud, directrice Culture et développement social à la mairie du Teil. L'occasion de présenter la stratégie de recherche portée par l'association nationale, mais aussi de voir comment cette stratégie dialogue avec celle mise en place sur les territoires en matière d'évaluation.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UN IMPACT TERRITORIAL DU DROIT À L'EMPLOI

La transition écologique est toujours un sujet présent dans les actions de l'Observatoire pour rendre visibles les dynamiques de développement d'activités et les partenariats stratégiques mis en place par les territoires pour répondre à l'un des plus grands enjeux de notre société.

Compte tenu de l'importance du lien entre le projet et la transition écologique, [un feuillet thématique](#), faisant partie du bilan du Fonds d'expérimentation lui a été entièrement consacré.

LES VENDREDIS DU DROIT À L'EMPLOI ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le webinaire du 17 octobre a été l'occasion d'échanger sur les possibles synergies entre l'expérimentation TZCLD et le projet de revenu de transition écologique (RTE) créé par Sophie Swaton et porté au niveau national par la fondation ZOEIN. Une contribution pour continuer à élargir la réflexion et étendre les partenariats.



Source : Kate Raworth « Un espace juste et sûr pour l'humanité », OXFAM, 2012

L'Observatoire vers de nouveaux horizons

Les bases d'un réseau de recherche européen sur la garantie d'emploi se sont consolidées tout au long de l'année 2025. Plusieurs rencontres entre chercheuses, chercheurs et porteurs de projet ont eu lieu pour faire avancer le sujet de la garantie d'emploi comme outil puissant pouvant contribuer à la création d'une Europe plus inclusive et solidaire.

○ JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES GARANTIES D'EMPLOI EN EUROPE

Le 12 juin 2025, l'Observatoire a participé à un atelier de recherche intitulé *Garantie Européenne de l'Emploi, projets en pratique – défis et opportunités de la création d'emplois publics dans la lutte contre le chômage de longue durée* organisé par la Chambre du travail de Vienne. L'occasion de parler du bilan de l'expérimentation, notamment le travail avec les personnes, les questions de coopération territoriale et de transition écologique.

○ « LE RÔLE DE L'ESS DANS LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE » : 10ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE SOCIALE

Cette conférence, organisée annuellement par le Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative (CIRIEC) a eu lieu à Bordeaux du 27 au 29 octobre 2025. Dans ce cadre et en partenariat avec la Chaire ESS de l'Université de Bordeaux, l'Observatoire a proposé une table ronde autour du *Droit à l'emploi - garantie d'emploi : dynamiques d'innovation sociale de création d'emploi décents pour les territoires résilients et inclusifs* avec la participation de mathias Guérineau de Nantes Université, Kees Mosselman de l'Université de Hanze of Applied Sciences aux Pays-Bas et Maikel Lieuw-kie-song, des Services d'emploi dans les investissements (EMPINVEST) de l'OIT.

Par ailleurs, l'Observatoire a pu également animer une table ronde sur le travail décent et l'économie informelle avec la participation de Simel Esim, directrice de l'Unité de l'économie coopérative sociale et solidaire de l'OIT et José Luis Monzon, directeur du CIRIEC-Espagne.

Cette conférence a été l'occasion d'élargir le réseau de recherche de l'Observatoire vers des pays d'Amérique Latine intéressés par le projet.



TZCLD PARTICIPE AU GROUPE DE TRAVAIL MENÉ PAR LES PARTENAIRES DU PACTE DE POUVOIR DE VIVRE

Sur proposition du Réseau Action Climat et de la CFDT, le Pacte du pouvoir de vivre a organisé des réunions d'échange tout au long de l'année 2025 pour débattre et faire émerger des positions communes sur les enjeux d'emplois, travail et transition écologique juste. Un document issu de ce travail de réflexion sera publié en 2026.

05 En 2025



3 questions à ANA MARÍA TORRES HERNÁNDEZ

PhD en Sciences Politiques, Directrice de Corporientar, Cooperation Éducative, enseignante à l'Université UniMinuto, membre du CIRIEC Colombie

Pourquoi êtes-vous intéressée par le projet TZCLD et comment vous inspire-t-il ?

“ Mon intérêt découle de la cohérence entre l'approche du projet et un parcours orienté vers la transformation des réalités territoriales, à partir de la dignification de la vie et de l'inclusion socio-économique. Ce type d'initiatives transcende la logique instrumentale de la démarche et se transforme en espaces où la connaissance se traduit en opportunités concrètes pour les populations vulnérables. Le projet inspire dans la mesure où il articule développement territorial, économie sociale et solidaire et génération de capacités, éléments qui, du point de vue du développement humain, élargissent les libertés réelles des personnes. De même, il reconnaît le travail comme axe d'intégration sociale et non seulement comme variable économique, ce qui est fondamental dans des contextes d'inégalité structurelle. ”

Comment imaginez-vous les coopérations entre le projet TZCLD et vos propres projets ?

“ J'imagine une coopération basée sur la construction de réseaux et d'alliances stratégiques, où s'intègrent méthodologies, apprentissages et capacités institutionnelles. Cette articulation pourrait se faire à trois niveaux : échange méthodologique, en incorporant des approches participatives, des outils de gestion sociale et des modèles d'associativité ; co-création de stratégies territoriales qui reconnaissent les savoirs locaux et renforcent le tissu social ; et consolidation d'écosystèmes collaboratifs entre acteurs publics, privés et communautaires. Cette coopération permettrait d'amplifier les impacts, d'éviter les duplications et de progresser vers des modèles durables de développement local, en ligne avec les approches de gestion sociale et de capital social. ”

Dans quelle mesure cette coopération peut-elle contribuer à rendre effectif le droit à l'emploi pour toutes et tous partout ?

“ La coopération contribue de manière directe au renforcement du droit à l'emploi en promouvant des conditions structurelles qui facilitent l'accès à des opportunités de travail dignes, en particulier pour les populations en situation de vulnérabilité. Au-delà de la création d'emplois, elle se concentre sur le renforcement des capacités, l'inclusion productive et le développement de modèles alternatifs tels que l'économie sociale et solidaire, qui élargissent les formes d'insertion professionnelle. Dans ce sens, elle s'aligne avec la reconnaissance du travail comme un droit humain fondamental (art. 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme), en promouvant un emploi décent, équitable et durable. La coopération, en incorporant des approches territoriales et intersectionnelles, contribue à réduire les écarts et à garantir que l'emploi soit une véritable voie d'inclusion et de dignité. ”

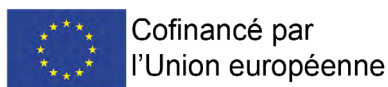
06

Les partenaires 2025 du projet

LES MEMBRES FONDATEURS



LES PARTENAIRES FINANCIERS



Cofinancé par l'Union européenne



LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



06

Les partenaires 2025 du projet

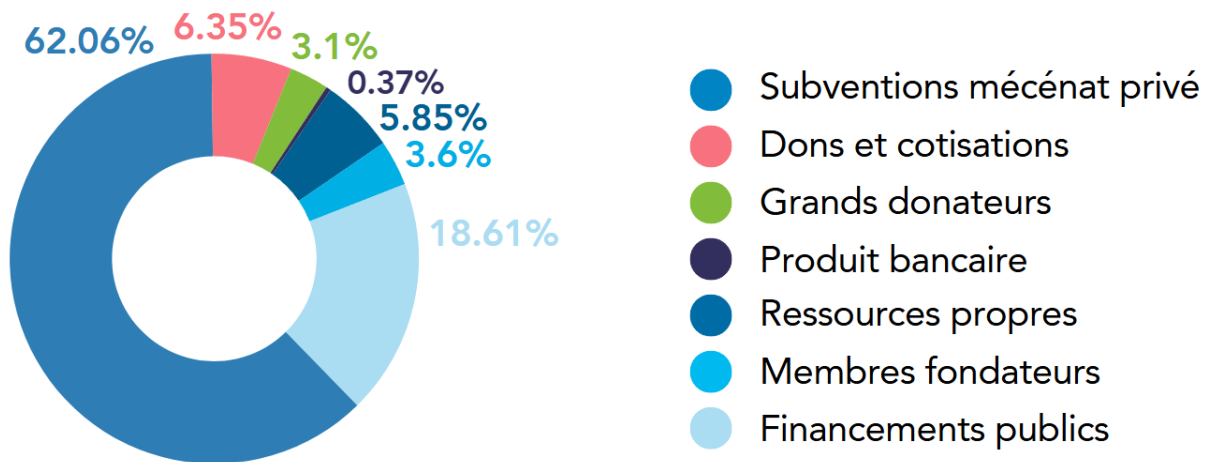
En 2025, l'association a rencontré des difficultés dans sa recherche de financement et n'a pas sécurisé son budget prévisionnel 2026. La baisse des subventions publiques a engendré un effet de report vers les financeurs privés, créant une concurrence accrue entre les associations pour l'accès aux ressources de mécénat. Cette situation s'est traduite par plusieurs effets concrets :

- La limitation des échanges avec de potentiels nouveaux partenaires ;
- Le gel de subventions prévues en 2025, lié à des phases de réflexion ou de repositionnement stratégique des financeurs ;
- Un recentrage des financements sur un nombre restreint de thématiques prioritaires.

Par ailleurs, à l'approche de la fin de l'expérimentation en 2026, l'absence de visibilité sur l'adoption d'une troisième loi a compliqué l'engagement de nouveaux financeurs.

Enfin, 2025 marque la fin de plusieurs partenariats pluriannuels. Le travail effectué pour renouveler ces partenariats n'a pas porté ses fruits.

Nos sources de financement en 2025 :





MOT DE FLORENCE BRAVACCINI, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE TZCLD

L'année 2026 constitue une étape charnière pour l'association et pour le projet. La perspective d'une adoption de la loi avant l'été ouvre une nouvelle phase de développement, marquée par un changement d'échelle et une redéfinition de nos missions. Dans ce contexte, nous avons engagé un plan de transformation afin de répondre aux défis organisationnels et financiers auxquels nous faisons face.

Cette nouvelle étape nous conduit à repenser notre modèle, notre récit et à réaffirmer notre raison d'être, en la partageant avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Il nous revient de préserver ce qui fait la singularité de notre démarche : son caractère expérimental, sa capacité de mobilisation et son ancrage territorial au service des personnes.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes, des administrateurs et des partenaires pour leur engagement. Pour ma part, je reste pleinement mobilisée aux côtés du Président, de l'équipe et de la gouvernance pour conduire cette transformation.

10 ANS D'EXPÉRIMENTATION

Cette année est l'occasion de faire le bilan de l'expérimentation qui doit prendre fin dans quelques mois. L'occasion donc de célébrer les réussites, nombreuses, du projet TZCLD et de remercier tous ceux qui se sont investis pour faire de l'emploi un droit. Concrètement, les résultats de ces 10 ans d'expérimentation, ce sont 85 territoires habilités dans 47 départements, 94 entreprises à but d'emploi créées dans toute la France et plus de 8000 personnes sorties de la privation d'emploi. Une belle réussite collective qui mérite d'être saluée.

2026 : ON POURSUIT LE COMBAT POUR LA PÉRENNISATION DE TZCLD

Déposée mi-avril 2025, la proposition de loi de Stéphane Viry visant à pérenniser et étendre le projet Territoires zéro chômeurs de longue durée suit toujours la navette parlementaire. L'instabilité politique n'a pas permis de faire aboutir le texte dans le délai initialement prévu. Après de nombreux compromis et négociations, le texte a finalement été adopté en première lecture et à l'unanimité à l'Assemblée nationale fin janvier et devrait être étudié au Sénat avant l'été.

Face à ces délais, nous avons obtenu du gouvernement la prolongation de l'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2026 (le terme initial étant au 30 juin).

La pérennisation du projet et l'adoption de cette troisième loi continue donc de mobiliser nos efforts en cette année 2026.

DÉMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE TZCLD

Suite à la publication du rapport de la Cour des comptes et pour se conformer à leur recommandation, l'équipe de TZCLD quittera cette année les locaux aujourd'hui partagés avec l'équipe du Fonds ETCLD.

Le déménagement du bureau de TZCLD constitue un chantier d'ampleur : il implique la séparation des deux équipes, jusqu'ici co-localisées, tout en ouvrant de nouvelles modalités de collaboration entre les deux associations.

ADAPTATION AUX ENJEUX NUMÉRIQUES

Enfin, cette année, avec l'aide de notre partenaire Accenture, nous lançons une réflexion sur l'évolution et l'adaptation de nos outils numériques, un chantier d'ampleur qui nous occupera tout au long de l'année.

Objectif 2026 : un plan de transformation ambitieux pour dessiner l'avenir de l'association

○ L'ASSOCIATION TZCLD : UN NOUVEAU RÔLE À DÉFINIR

2026 marque la fin de l'expérimentation mais aussi l'occasion de redessiner les contours de nos missions.

En effet, l'inscription prochaine du projet dans le droit commun induit nécessairement une évolution des missions de l'association. Tout d'abord, la nouvelle loi fera évoluer la répartition des missions entre le fonds et l'association et permettra enfin une recherche d'exhaustivité. A nous donc d'aller à la rencontre des territoires et de les convaincre qu'un droit à l'emploi pour tous est possible.

Par ailleurs, la baisse concomitante des financements privés nous oblige également à nous réinventer et à prendre des décisions difficiles mais nécessaires pour la poursuite de l'association et du projet.

Ainsi nous avons défini et mis en place un plan de transformation, fondé sur un projet stratégique structuré en trois phases : un audit organisationnel réalisé par un cabinet externe spécialisé, un séminaire réunissant l'équipe et les administrateurs pour repenser le modèle et un plan d'actions qui en découlera.

Ce travail de refonte nous permettra, dans un environnement contraint, de viser une organisation qui soit la plus efficace et efficiente possible pour mener à bien nos missions.

○ A LA RENCONTRE DES TERRITOIRES POUR DÉPLOYER LE DROIT À L'EMPLOI

L'ambition de TZCLD a toujours été l'exhaustivité et l'inscription du projet dans le droit commun ouvre la possibilité à tous les territoires qui le souhaitent de créer un territoire zéro chômeur de longue durée. Dans cette perspective, il est de notre devoir de sensibiliser le plus grand nombre au droit à l'emploi, c'est pourquoi nous avons décidé de lancer une tournée des régions pour faire connaître le projet et inciter des élu-es à s'en saisir. Notre ambition est d'organiser, dans chaque région intéressée, un ou plusieurs événements qui mêleront information et formation à destination des élus pour que le droit à l'emploi puisse devenir une réalité partout sur le territoire.

○ DIVERSIFICATION DES PUBLICS DE L'OF

L'institutionnalisation du projet ouvre de nouvelles perspectives pour l'organisme de formation qui pourra désormais s'adresser à des territoires nouveaux. L'ensemble de l'équipe est déjà à pied d'œuvre pour nouer de nouvelles coopérations et faire connaître largement son offre de formation. Enfin, de nouveaux partenariats financiers peuvent également être envisagés à l'image de celui signé avec la Poule Rousse qui finance une formation sur la recherche de financements à destination des EBE et chef-fes de projets.

○ POURSUIVRE L'ESSAIMAGE DU PROJET À TRAVERS LE MONDE

L'année 2025 a été marquée par une véritable reconnaissance du projet à l'échelle internationale, que nous souhaitons poursuivre en 2026. La communauté de scientifiques et d'expert-es inspirés par le modèle TZCLD continue de croître. La tribune internationale appelant à préserver l'esprit et l'ambition de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée publiée en janvier 2026 et signée par plus d'une vingtaine de représentant-es de pays et d'organisations internationales en est un parfait exemple.



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

SIÈGE SOCIAL :
106 rue du Bac, 75007 Paris

SIÈGE ADMINISTRATIF :
7 rue Leschaud, 44400 Rezé

Tél. 02 85 52 45 49

contact@tzclد.fr
www.tzclد.fr
